Pourquoi la CGT <u>ne peut pas</u> être dans la rue le 15 mars avec les libéraux

Qui sont ceux qui appellent à cette action?

Sous couvert d'un discours mettant en avant les intérêts des patients, c'est bien ceux d'une profession corporatiste qui motivent cette journée d'action du 15 mars. Si ce qui semblerait nous rassembler, à

savoir le retrait de la loi santé, pourrait apparaître intéressant pour certains, faire alliance avec le regroupement d'organisation qui appelle à cette mobilisation brouillerait nos propres revendications et motivations pour refuser cette loi. Par ailleurs, il faut savoir qu'une des organisations la plus en pointe est l'UFML (Union Française de la Médecine Libre), une structure hétéroclite très réactionnaire et issue du mouvement « Les médecins ne sont pas des pigeons ». Il s'agit de fait de la frange la plus libérale de la profession médicale.

En effet, quelle est leur principale revendication ? Le refus du tiers payant. Pour quelle raison ? Parce qu'alors, le seul reste à charge pour les patients sera les dépassements d'honoraires qui ont tendance à se généraliser. Ainsi, les assurés sociaux, pour lesquels il est très difficile aujourd'hui de se reconnaître dans un système très complexe, auraient une connaissance directe des sommes qui vont directement dans la poche des médecins et ils pourraient éventuellement en contester la légitimité.

Même si la généralisation du tiers payant ne règle pas les deux problèmes que sont la rémunération à l'acte et le désengagement de l'assurance maladie obligatoire au profit des assurances complémentaires, il s'agit tout d'une même d'une mesure favorable aux assurés sociaux, au regard de ce qui se passe depuis plusieurs années pour les médicaments.

Tourne refus de la loi de santé est motivé par d'autres raisons

Notre motivation repose sur le fait que nous considérons que la loi santé n'abroge pas la loi Bachelot et en renforce même certains de ses aspects les plus négatifs. C'est notamment le cas du renforcement de la place et de l'autorité des ARS sans aucun contre-pouvoir et l'obligation de la mise en place de groupements hospitaliers de territoire (GHT). Cette dernière mesure constitue de fait un outil permettant l'accélération des restructurations, sous



la tutelle des ARS, qui s'imposeront aux établissements sans aucune possibilité de contestation institutionnelle.

PNe nous allions pas avec nos pires adversaires!

Il ne peut donc être question pour une raison tactique de nous allier avec les pires adversaires du service public et de la sécurité sociale. Leur discours sur

« l'intérêt général » n'est qu'un faux-nez pour défendre leurs intérêts particuliers, s'inscrivant dans une logique ultralibérale qui peut se résumer de la manière suivante : je prends l'argent de la Sécurité Sociale mais je n'accepte aucune contrainte. Il s'agit de la même logique que celle qui prévaut pour les banques qui privatisent les bénéfices et se débarrassent de leur créances douteuses auprès des Etats, afin qu'elles soient couvertes par des fonds publics.

Mettons en avant nos propositions alternatives pour notre santé de santé (disponibles sur le site confédéral : http:// www.cgt.fr/-Systeme-de-sante-lespropositions-.html)

La crise récente liée à l'épidémie de grippe montre bien la justesse de notre analyse. Les patients viennent aux urgences par défaut pour deux raisons : les délais de rendez-vous chez leur médecin sont incompatibles avec le degré d'urgence ressenti et les dépassements d'honoraires qui sont de plus en plus fréquents.

Il est donc clair qu'une réforme de notre système de santé doit impliquer tant la médecine de ville que l'hôpital en imposant les mêmes devoirs et obligations. Cette réforme doit reposer sur deux principes : le service public et une prise en charge intégrale par la sécurité sociale.

C'est la raison pour laquelle nous demandons une régulation de l'installation des médecins ainsi que la fin du secteur 2 en ville et de l'activité privée à l'hôpital public. Il est clair que sur ces questions, nous sommes en opposition frontale avec les organisateurs de la journée du 15 mars.

Alors, disons NON à la loi santé en développant nos arguments et nos revendications auprès des salariés et de la population.